

Réf: Dossier 310618

Avis de constitution

SOCIETE « IMALYA »

Siège Abidjan, Cocody Riviera Bonoumin, non loin d'
Abidjan Mall, lot 25 ilot 70, Lot 25, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMALYA »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Gestion d'activité en rapport avec l'éducation de la petite enfance ; Fourniture de service et solutions NTIC ;

Formations ; Import-export ; Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Riviera Bonoumin, non loin d'Abidjan Mall, lot 25 ilot 70, Lot 25, Ilot 70

Dirigeant(s) M KOUYATE LAMINE (COGÉRANT), Mme KONE FATOU EPSE KOUYATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02663 du 31/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32693/GTCA/RC/2024 du 31/05/2024

